

## Compte-rendu de réunion du CA.

Paris, le 3 juillet 2012 (10h-13h)

Début de séance : 10 h

Liste des présents :

- Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)
- Christian Perigaud (Université Montpellier)
- Pham Minh Chau (Université Paris Diderot)
- Elisabeth Dufour Gergam (Université Paris Sud)
- Christine Choppy (Université Paris 13)
- Marie-France Barthet (Présidente Consortium USTH, PRES Université Toulouse)
- Elena Ceccarelli (Université Paris Sud)
- Yannick Giraud-Heraud (Université Paris Diderot)
- Pascal Formisyn (Ecole des Mines de Saint-Etienne)
- Jacques Frere (Poitiers, Ambassade de France à Hanoi)
- Roger Eychenne (Ambassade de France à Hanoi)
- Bernard Legube (PRES Poitiers)
- Denis Seigneur (MAEE)
- Nahel Jean-Luc (CPU)
- Bogdana Neuville (ENS Cachan)
- Gérard Gasquet (Directeur Général des services, USTH)
- Céline Gaussen (Consortium USTH)

Sont présents au téléphone Pierre Sebban (Recteur USTH), Didier Lecomte (Responsable Recherche et Innovation), Tran-Ngoc.Tiem (Coordinateur master USTH).

La séance est présidée par Marie-France Barthet.

Secrétaire : Elisabeth Dufour Gergam

Trésorier : Christian Périgaud

VP doctorants : Françoise Rieg-Falson

VP recherche et formation : Bernard Legube.

- Sur l'approbation des comptes rendus des conseils d'administration du 15 mars 2012 qui ont été envoyés par courriel aux membres du CA :

La centralisation des documents sur le site web du consortium est appréciée.

Bogdana Neuville précise qu'elle était présente lors des conseils d'administration alors que son nom n'apparaît pas sur les comptes rendus. Son nom est ajouté.

Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

- Françoise Rieg-Falson présente le programme du prochain séminaire qui aura lieu à Lyon du 10 au 13 septembre 2012.  
Annexe 1 : programme du séminaire

Il y a 44 doctorants et 29 sont inscrits pour le séminaire.

- A leur signes par  
Elisabeth Dufour

CR 1

signature documentée le  
18/11/14

Pis de repense

Tous les doctorants qui ne viendront pas ont justifié leur absence. Mais, l'ensemble des participants s'étonnent du grand nombre d'étudiants qui ne participeront pas malgré l'information donnée à leur directeur de thèse.

L'idée est proposée de rendre obligatoire ce séminaire pour les doctorants.

Il faudrait aussi qu'il soit comptabilisé par les écoles doctorales d'autant plus qu'il est systématiquement demandé aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux.

Il faudrait soit informer les écoles doctorales au moment de l'appel à sujet en précisant le caractère obligatoire du séminaire soit prévoir une charte spécifique.

Pierre Sebban informe les membres du CA qu'un questionnaire a été envoyé aux directeurs de thèse pour connaître leur perception du niveau de leurs doctorants. Cela peut être l'occasion de rappeler aux directeurs de thèse que le séminaire annuel de l'USTH est obligatoire.

Le prochain séminaire Doctorant sera organisé à Paris en septembre 2013.

Les membres du CA sont informés que conformément à ce qui avait été décidé en réunion du Consortium, il a été proposé aux doctorants de leur rembourser des cours intensifs de langues pendant l'été (anglais et/ou français) dans leurs universités ou dans d'autres établissements. Chacun des doctorants pourra se faire rembourser jusqu'à 500 euros pour les cours et si besoin les logements et transports.

La question des 29 doctorants sélectionnés sur les sujets 2011 est soulevée. Ceux-ci n'ont toujours pas pu commencer leur thèse. En revanche, il est annoncé en réunion que le budget des bourses 2011 a été débloqué par le VIED tout début juillet.

En ce qui concerne les sujets de thèse 2012, 178 sujets ont été déposés (6 aero, 20 WEO, 16 Energie, 43 Bio-pharma, 49 Nano, 44 STIC). 96 sujets ont été retenus. Ceux-ci apparaîtront très bientôt sur le site web de l'USTH (le ministère vietnamien doit tout d'abord valider la procédure de sélection des candidats dans quelques jours).

A priori, les dossiers des étudiants devront être reçus par l'USTH avant le 30 septembre 2012 pour des interviews les 13 et 14 décembre.

En ce qui concerne le questionnaire par l'USTH envoyé par D. Lecomte aux directeurs de thèse, celui-ci a obtenu 35 réponses sur 44. A priori, les résultats sont très bons en ce qui concerne le niveau des étudiants actuellement en thèse (80% des appréciations se situent dans la gamme des excellents et bons). Une remarque cependant concerne le niveau de français (41% ont un niveau faible) et qui peut être un point bloquant pour l'intégration des étudiants. Le détail des évaluations sera transmis aux directeurs de département.

- Bernard Legube fait un point sur les Masters. Il y a deux vagues de recrutements, la dernière étant fixée au 15 aout.

Deux nouveaux masters ouvriront cette année : Energie (Toulouse3) et Espace (Paris Diderot, Observatoire + Montpellier). Ce master est actuellement en recherche de partenaires. Des contacts devraient être pris prochainement avec l'observatoire Midi-Pyrénées par exemple.

Il est rappelé que les maquettes doivent passer devant le CEVU des différents établissements.

Il est également rappelé que certaines maquettes devront être redéposées très prochainement pour certaines en vue de l'habilitation.

Pierre Sebban rappelle que les diplômes vietnamiens sont validés de fait par le ministère vietnamien de par l'accord gouvernemental entre les deux pays.

Il est question des per diem pour la rentrée universitaire 2012-2013. Actuellement de 60 dollars par jour, il est question d'augmenter leur montant à 80 dollars par jour de mission.

Le budget de l'association est présenté. Les discussions sont entamées sur le modèle économique actuel et sur le modèle à adopter à l'avenir. Le modèle actuel est un modèle de démarrage qui sollicite particulièrement les forces du Consortium USTH et des ministères.

Certains représentants d'établissements font part de leur difficulté à mettre en place l'exonération des droits d'inscription dans leur établissement français. Il est notamment discuté de la possibilité d'augmenter des frais d'inscription des étudiants USTH (les frais d'inscription du projet allemand dans le sud sont de 2000\$) pour qu'une partie des droits perçus à l'USTH soient reversés aux établissements qui inscrivent les étudiants. Il est également discuté de l'exonération de fait des frais d'inscription. R. Eychenne se propose de rédiger une note dans ce sens.

L'USTH se déclare actuellement incapable de reverser une partie des frais d'inscription en ce qui concerne les étudiants de cette année (40 milliards de dongs demandé au ministère, 21 milliards reçus effectivement cette année). Il est spécifié qu'il fallait encore 2 à 3 ans pour que l'USTH fonctionne en régime « normal » quant à son budget propre.

Il est voté (unanimité moins 4 abstentions) que la cotisation annuelle des établissements au consortium USTH passerait de 2000 à 2500€ afin de permettre un passage des per diem de 60 à 80\$ jusqu'à la fin 2012 ce, si le montant de la subvention de la DREIC est bien maintenue.

Le modèle économique à adopter dans le futur doit être étudié. Christian Perigaud, Bernard Legube et Laure doivent travailler ensemble pour produire bientôt un business plan.

- Les membres du Conseil d'administration se sont mis d'accord sur la nécessité de rédiger trois conventions pour construire la réglementation autour de la création et du développement de l'USTH.

Une première convention sur les relations entre le Consortium USTH et l'établissement adhérent. Un premier essai de cette convention a été rédigé et présenté au CA. Dans l'ensemble la convention est satisfaisante même si certains changements devront être apportés (participation en heures des établissements, accès aux informations, site Internet ...).

Une autre convention devra être rédigée entre l'USTH et les établissements et enfin une troisième entre l'USTH et le Consortium.

- Point sur les équipements : Le MAEE a accordé au Consortium pour la seconde année consécutive une subvention de 400 000 euros pour l'achat d'équipements. Au 3 juillet 2012, 83 561 euros ont été payés et plusieurs commandes sont en cours. Il est rappelé que le versement de cette même somme pourra être affecté à la fondation l'année prochaine uniquement si la fondation USTH démarrerait bien.
- Le prochain CA aura lieu le 6 novembre 2012 à partir de 9h30 et jusqu'à 14h30 au Ministère.

*YF Barthele*